



Jeu-concours « des livres gourmands »

Le jeu-concours « Des livres gourmands » est organisé à l'occasion de la 9^e fête du livre de Nyons, plus spécifiquement consacrée à la gourmandise.

Les épreuves se dérouleront le jeudi 17 mai à partir de 19 heures 30.

Il est organisé en partenariat par l'association « Lire en mai » et la Médiathèque Départementale de la Drôme Provençale à Nyons.

Article 1

Équipes

Le jeu-concours permettra à des équipes de trois personnes de se confronter à partir de questions sur trois livres, proposés par les organisateurs et ayant trait au thème de la gourmandise.

Article 2

Inscriptions

Les équipes doivent s'inscrire auprès de la Médiathèque Départementale de la Drôme Provençale à Nyons. L'inscription est gratuite. Les équipes pourront s'inscrire entre le 20 mars 2007 et le 10 mai 2007.

Article 3

Livres proposés

Les livres retenus pour l'organisation du présent concours sont les trois premiers ouvrages de la collection « Exquis d'écrivains » chez NiL :

Chantal Pelletier, Voyages en gourmandise

Claude Pujade-Renaud, Sous les mets les mots

Martin Winckler, A ma bouche

Au moment de l'inscription, il leur sera remis trois exemplaires des trois livres retenus pour le concours.

Article 4

Épreuves

En fonction du nombre d'équipes constituées au début du jeu, les épreuves comprendront un ou deux tours éliminatoires, une demi-finale et une finale. Plusieurs séries de questions seront posées par un animateur de la soirée :

La première série éliminatoire permettra de sélectionner 6 équipes qui participeront à la deuxième phase éliminatoire. En fonction du nombre d'équipes concurrentes, il pourra être constitué plusieurs groupes éliminatoires. A chaque groupe éliminatoire (constitué par un nombre égal d'équipes), dix questions faciles seront posées aux équipes présentes.

L'équipe qui donnera le plus rapidement la bonne réponse marquera un point. Les équipes utiliseront une ardoise pour faire connaître leur réponse.

Au terme des 10 questions, les trois équipes sélectionnées seront celles qui auront obtenu le plus grand nombre de points.

Une deuxième série éliminatoire sera organisée avec les six équipes sélectionnées. Les équipes sélectionnées pour la demi-finale, seront celles qui obtiendront le plus grand nombre de bonnes réponses. Les questions et les réponses seront posées en suivant la même forme que pour la première série éliminatoire.

La demi finale : les trois équipes sélectionnées pour la demi-finale tireront au préalable un numéro d'ordre (1, 2 ou 3) qui déterminera leur rang pour répondre aux questions posées. Elles tireront également au sort le nom d'un des trois auteurs qui les rejoindra pour les aider à répondre.

Six questions seront posées. L'équipe qui aura tiré le n° 1 aura 20 secondes pour répondre à la première question. En cas de réponse fausse ou de dépassement du délai, l'équipe 2 pourra répondre. Elle disposera de 20 secondes pour donner la bonne réponse. Dans le cas contraire, la question sera posée à l'équipe 3. Si aucune des trois équipes ne donne la bonne réponse, celle-ci sera annulée.

L'équipe qui aura donné une bonne réponse pourra répondre en premier à la question suivante.

Les deux équipes sélectionnées seront celles qui auront obtenu le plus grand nombre de points.

La finale : l'équipe qui aura le plus grand nombre de réponses aura le numéro 1, et l'autre le numéro 2. L'auteur qui les a rejoint en demi-finale restera avec elles

Six nouvelles questions seront posées. L'épreuve commencera par une question posée à l'équipe 1 qui aura 20 secondes pour répondre. En cas de réponse fausse ou de dépassement du délai, l'équipe 2 pourra répondre. Elle disposera de 20 secondes pour donner la bonne réponse. Si au terme d'un premier tour, aucune des deux équipes ne trouve la bonne réponse, la question sera à nouveau posée à l'équipe qui aura été interrogée en premier. Si aucune des deux équipes ne donne la bonne réponse au terme des deux tours de question, celle-ci sera annulée.

L'équipe qui aura donné une bonne réponse pourra répondre en premier à la question suivante.

L'équipe gagnante sera celle qui aura donné le plus grand nombre de bonnes réponses. En cas d'égalité, une question subsidiaire sera posée afin de départager les finalistes.

Article 5

Prix

L'équipe gagnante aura droit à un bon d'achat plusieurs livres d'auteurs présents au moment de la fête du livre de Nyons et qui seront consacrés à la gourmandise (valeur totale 150 euros).

L'autre équipe finaliste recevra un prix.

Article 6

Dispositions complémentaires

Les organisateurs se donnent le droit d'annuler ou de modifier certaines modalités du jeu-concours en fonction du nombre d'équipes inscrites au préalable.